Biozat

n° 34 - **Janvier 2020**

Bulletin Municipal

Sommaire

1 MOT DU MAIRE

2 à 8 VIE COMMUNALE

9 à 10 TRAVAUX COMMUNAUX

11 SICTOM SUD ALLIER

12 à 13 ECOLE COMMUNALE

14 à 15 VIE ÉCONOMIQUE

16 NOTRE COMMUNE

17 à 19 ANIMATION COMMUNALE

20 à 27 ASSOCIATIONS

- Comité des Fêtes
- Amicale Laïque : Gym douce
  Self Defense et Body Karaté
- Anciens combattants
- Société de Chasse
- Biozat Tennis de table
- Club du 3ème âge
- Sapeurs Pompiers
- Souda Auvernhat
- Théâtre des 3 Roues
- Théâtre Enfants
- West Dance Story
- Daniel Cossart - Colombophile

28 COM COM

29 ETAT CIVIL

29 NUMÉROS UTILES

Calendrier des manifestations

DE JANVIER À AOÛT 2020

OUVERT À TOUS

VENDREDI 17 JANVIER - 18H30
VŒUX DU MAIRE ..... *Municipalité*

DIMANCHE 19 JANVIER
BAL COUNTRY ..... *West Dance Story*

JEUDI 20 FÉVRIER – 13H30
CONCOURS DE BELOTE ..... *Club 3ème âge*

DIMANCHE 8 MARS ET SAMEDI 14 MARS
SPECTACLE THÉÂTRE ENFANTS ..... *Théâtre Enfants*

SAMEDI 28 MARS
CONCOURS DE BELOTE ..... *Société de Chasse*

SAMEDI 4 AVRIL
SOIRÉE ANNÉES 80 ..... *Comité des Fêtes*

LUNDI 13 AVRIL - 11H
CHASSE AUX ŒUFS ..... *Municipalité*

DIMANCHE 19 AVRIL
BANQUET ..... *Société de Chasse*

VENDREDI 1ER MAI
REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE ..... *Municipalité / Comité des Fêtes*

JEUDI 7 AU DIMANCHE 17 MAI
FESTI'THÉÂTRE ..... *Théâtre des 3 Roues*

SAMEDI 23 MAI
BAL COUNTRY ..... *West Dance Story*

SAMEDI 13 JUIN
KERMESSE DE L'ECOLE ..... *Parents d'Elèves / Ecole*

DIMANCHE 28 JUIN - 14H
MÉCHOUI : place de la Mairie ..... *Société de Chasse*

DIMANCHE 5 JUILLET
BROCANTE : place de la Mairie ..... *Comité des Fêtes*

MARDI 14 JUILLET
MÉCHOUI : place de la Mairie ..... *Pompiers*

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 AOÛT
FÊTE PATRONALE ..... *Municipalité & Associations*

Responsable de la publication : Maire de Biozat - **Conception et impression :** ebCréa - **Crédits photos :** associations et mairie de Biozat, G. Lévêque, C. Cossart
Contact : Mairie de Biozat : tél. 04 70 56 54 97 - mairie.biozat@orange.fr / www.commune-biozat.fr - **Horaires d'ouverture :** lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 17h et samedi de 9h à 12h - **Permanence Mme le Maire / adjoints :** samedi matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous - **Bibliothèque municipale :** heures d'ouverture de la mairie - Accueil par Aline le jeudi (*fonds renouvelé 3 à 4 fois/an*)

Mot du maire

"Un mauvais coup du sort"

Un nouveau coup dur est venu frapper la commune avec le grave incendie du 17 septembre dernier. Les ateliers communaux et la quasi-totalité du matériel entreposé ont disparu en quelques minutes, en dépit de l'intervention efficace des sapeurs pompiers de plusieurs casernes.

Leur dextérité a permis de sauver la salle préfabriquée, très utilisée par les associations communales.

Après quelques moments d'abattement, nous avons dû nous ressaisir. Tout d'abord, moralement, en reconnaissant qu'il s'agissait « seulement » de dégâts matériels et que le bilan de l'incendie aurait pu être beaucoup plus grave si le feu s'était déclaré la nuit. En effet, un champ de maïs plus que sec, des habitations à proximité, auraient pu faire craindre le pire. Ensuite, sur le plan pratique, il a fallu nous réorganiser très rapidement pour une continuité de service.

Nous avons apprécié la solidarité qui s'est exprimée dès le lendemain au sein de notre commune ou de la part des collectivités voisines. Un grand merci particulier aux mairies de Charmes, Brout-Vernet et Gannat qui nous ont prêté gracieusement matériel, véhicule, bâtiment. Merci également aux Biozatois qui se sont manifestés pour nous proposer leur appui.

Il nous faut maintenant regarder vers l'avenir. Nous avons décidé de reconstruire les ateliers techniques communaux sur un nouveau site. Le projet est en cours de montage et le marché devrait être lancé en ce début d'année. Des dossiers de demandes de soutien seront déposés auprès de l'Etat, du Département et de la Région. Ces derniers interviendront en compensation de l'indemnisation perçue.

Le niveau d'équipement de la commune en matériel d'entretien sera sans doute revu à la baisse dans un premier temps. Autrement dit, le matériel ne sera pas renouvelé à l'identique et nous ferons appel à la location (voire mutualisation ?) en cas de besoin.

Côté voirie, l'année 2019 a été consacrée à la finition du chantier de l'année précédente et à la réalisation d'entrées en enrobé essentiellement sur la route des Cluzeaux, fortement impactée par divers travaux. Nous en avons profité pour aménager les accès au parking de la Grange.

D'autres projets sont dans les cartons :

● Agrandissement de la classe maternelle « petite et moyenne sections » en regard de l'arrivée régulière de jeunes enfants au cours des années qui viennent.

Les 115 enfants enregistrés à la rentrée cette année viennent conforter la 5ème classe ouverte l'an dernier.

● Création d'un stade multisports (city stade), initialement prévue à l'automne 2019 et qui, par la force des choses, a été reportée à l'été 2020.

Notre commerce Le Voltigeur poursuit activement sa recherche d'un repreneur. Je souhaite ardemment que la transaction aboutisse afin de maintenir le caractère attractif de notre village.

La vie associative est toujours aussi dynamique et toutes les associations ont repris leurs activités à l'automne. Merci à toutes pour leur participation au dimanche de notre fête patronale qui a été une réussite même si la chaleur était encore accablante.

A l'aube de cette nouvelle année, le temps est aux échanges de vœux. Vous êtes tous invités à retrouver l'équipe municipale le vendredi 17 janvier à 18h30, à la Grange. Ce sera l'occasion de remercier l'ensemble des élus et employés pour le travail accompli lors de ce mandat. Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants qui ont rejoint notre commune en 2019.

Enfin, je vous informe que j'accepte de me soumettre à vos suffrages aux prochaines élections, accompagnée d'une équipe en partie renouvelée.

Bonne année à tous et à très bientôt !

Noëlle Seguin

Sinistre incendie. Où en sommes-nous ?

Les expertises du gros matériel sont aujourd'hui terminées, la dernière ayant eu lieu seulement le 20 novembre dernier, soit plus de 2 mois après le sinistre. L'évacuation des tracteurs et véhicule est intervenue courant décembre. La reprise de ferraille a été négociée avec une entreprise. La démolition des bâtiments interviendra en début d'année. L'ensemble du matériel sanitaire (chauffe eau, toilettes, douche) sera démonté et sera réutilisé dans le nouveau bâtiment.

Nous faisons le choix d'investir progressivement dans le renouvellement de notre matériel. Un tracteur d'occasion, équipé d'un chargeur, a été acquis, ainsi qu'une barre d'accotement. Une remorque tri-benne neuve (investissement initialement prévu au budget) nous a été livrée récemment. Le matériel de tonte sera acquis seulement au printemps prochain.

Un Kangoo d'occasion de la Poste est venu remplacer le Fiat Fiorino. Le petit matériel, pour sa part, se verra aussi renouvelé en fonction des besoins et surtout une fois que les nouveaux locaux de stockage seront disponibles.

À la date d'aujourd'hui, nous ne sommes pas encore en mesure de vous dresser un bilan financier de notre sinistre. Le dossier devrait être seulement clos, courant janvier. Les nouveaux ateliers devraient être construits route de Randan. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture « La Fabrique d'Architecture » de Dompierre/Besbre. Notre interlocuteur est M. Hubert Reigneaud.

Le marché est en cours de montage et la demande de permis de construire a été déposée fin décembre. Un bâtiment de 240 m^2 (4 fermes de 6 m de large x 10 m de profondeur) accueillera le stockage du matériel, l'atelier, des locaux de vie (bureau, sanitaires, douche), un local anti-feu de stockage des produits inflammables et dangereux. Un escalier métallique conduira à une mezzanine où seront stockés panneaux et autres matériels.

Un premier chiffrage est en cours. Ce dernier intégrera le coût du bâtiment proprement dit, les travaux de terrassement, la clôture et la sécurisation de l'espace. Les matériaux de voirie (cailloux, sable) seront désormais entreposés à proximité des nouveaux ateliers, ce qui apportera plus d'efficacité dans le travail quotidien. Des aides de l'Etat, du Département et de la Région sont attendues, à hauteur de 60 à 70 %.

Rangement du local au-dessus des Pompiers

Suite à la demande du Théâtre Enfants souhaitant stocker l'ensemble de son matériel en un lieu unique, un rangement très important du « local pompiers » a été effectué le 3 juillet par les élus, les employés communaux, les Pompiers et le Comité des Fêtes. L'espace de rangement nécessaire a ainsi été retrouvé, après plusieurs voyages à la déchetterie.

Un autre ancien local, « le Trieur », connu des anciens Biozatois, s'est ainsi vu libéré et est aujourd'hui précieux pour Didier et Fredy, temporairement privés de leur atelier.

La 4G fonctionnelle en janvier 2020

Electricité et fibre ont été acheminées à l'antenne implantée route de Charmes en septembre et octobre dernier. Ces travaux (entreprise Potain) ont occasionné quelques dégâts au bas-côté de la rue du Pré-Gibiat que nous ferons corriger. Le chemin rural des Ravières a également beaucoup souffert. A éviter jusqu'à ce que le temps revienne au sec…

Orange nous informe que l'antenne 4G sera mise en service au cours de ce mois de janvier.

Et la fibre en cours de déploiement sur la commune

La fibre, elle, va encore mettre une partie de l'année 2020 pour être déployée au devant de vos habitations. Ne prenez pas d'abonnement spécifique tant que vous n'êtes pas sûr d'être éligible ! Vous serez informé en temps voulu.

Déchetterie de Gannat et Dépôt communal de déchets verts

Les modalités d'accès à la déchetterie évoluent à partir du 6 janvier 2020, avec un badge obligatoire. Il vous faut en faire la demande au SICTOM, soit par courrier, soit en ligne sur acces-dechetterie-sictom.horanet.com.

Les particuliers doivent fournir un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et une photocopie de pièce d'identité. Les dépôts sont limités à 5 m³/foyer/semaine (pour végétaux et pour autres déchets).

Aux professionnels, collectivités ou associations, sont demandés un papier à en-tête commercial et un extrait Kbis ou certificat d'identification au répertoire national des entreprises. Pour les volumes d'apport supérieurs à 5 m³, le SICTOM doit être prévenu 48h à l'avance.

Après plusieurs mois de fermeture, le dépôt communal de déchets verts rouvre ses portes.

Afin de maîtriser les volumes d'apport, nous souhaitons limiter exclusivement le service aux particuliers de la commune.

Les professionnels (y compris Biozatois) intervenant chez des Biozatois sont expressément invités à déposer leurs déchets à la déchetterie de Gannat.

Le SICTOM continuera à procéder à l'enlèvement de nos déchets verts seulement si nous maîtrisons mieux nos volumes. Nous ne nous interdisons pas d'évacuer par nous-mêmes une partie des volumes apportés si nécessaire (broyage et compostage confiés à une entreprise locale), mais cela aura un coût pour la commune que nous devrons obligatoirement maîtriser.
Nous comptons sur chacun d'entre vous pour respecter strictement ces règles ainsi que les consignes de dépôt des différents déchets (gazons, feuilles et déchets de jardin, branches). Ce n'est qu'à cette condition que ce service, très apprécié de tous, pourra perdurer.

Action sociale

Bons d'achat et colis de friandises pour les aînés de la commune

La fin d'année est l'occasion de visiter nos aînés. Ils sont malheureusement nombreux, cette année, à avoir dû quitter leur domicile pour l'hôpital ou la maison de retraite.

Les bons de Noël, remis aux personnes à leur domicile (seules et > 70 ans ou en couple et > 80 ans), d'une valeur de 25 €, sont utilisables au Voltigeur, aux volailles Pouzadoux ou à la boucherie Lafarge (Grande Rue à Gannat).

Madame Suzanne MAUME,

96 ans, doyenne de notre commune. En maison de retraite à Chamalières et toujours bon pied, bon oeil !

Numérisation Cimetière
Travail quasi terminé

En octobre dernier, la société Com'Est nous a livré son travail de recensement de l'ensemble des concessions auxquelles sont associées les photos correspondantes et le nom des personnes inhumées. Un travail important de vérification, correction et complément d'information a cependant été nécessaire.

Aujourd'hui, une bonne partie des vérifications ont été réalisées. Merci à Nathalie Connord, au secrétariat de mairie, pour ce travail méticuleux. Désormais, vous pouvez accéder à l'ensemble de ces données directement via la page web-cimetière **https://www.webcimetiere.net/03/Biozat** ou via le site de la commune **https://commune-biozat.fr**.

Si vous identifiez des compléments d'information à apporter à votre propre concession ou si vous repérez une erreur concernant votre famille, n'hésitez-pas à les signaler au secrétariat ! Le règlement du cimetière a été validé au conseil municipal du 16/07/2019. Vous pourrez également le retrouver en ligne, ainsi que les tarifs en vigueur.

Sécheresse : demande de reconnaissance *Catastrophe naturelle* pour 2019

Après avoir été reconnu en catastrophe naturelle pour l'année 2018, la commune vient de renouveler sa demande pour l'année 2019.
En effet, vous avez été plusieurs dizaines à nous signaler des fissures sur vos bâtiments.
La décision est attendue seulement pour la mi-2020.

Si vous ne vous êtes pas encore manifesté en mairie, n'hésitez-pas à le faire !
Nous pourrons ainsi vous informer très rapidement dès la parution de l'arrêté.

Vous disposez ensuite d'un délai de 10 jours pour faire votre déclaration des dégâts observés auprès de votre assurance.

Grange communale : toujours autant appréciée pour les mariages !

En 2019, les locations ont totalisé le montant de 11 680 euros.
Elles ont ainsi permis de couvrir les charges (électricité, fuel, entretien chaudière, eau) à hauteur de 5 820 € et le reste à charge pour la commune des travaux de rénovation de l'éclairage (5 180 €).

Pour 2020, le tarif de location des week-ends restera stable pour les Biozatois, à 330 €.

Seul, le tarif des «extérieurs» est passé à 600 euros.

Un grand merci à Françoise Lavediot pour sa disponibilité au service des usagers et pour son efficacité !

← *Décoration Design Event*

Nouvelle facturation : cantine, garderie et assainissement

Un nouveau procédé de facturation des services cantine, garderie et assainissement, a été mis en place depuis septembre 2019. Préconisé par les services de la Trésorerie de Gannat, ce nouveau procédé simplifie les modalités d'acheminement des factures ainsi que d'encaissement.

Nous vous encourageons à respecter ces nouvelles consignes de paiement. Nous ne désespérons pas de vous proposer le paiement en ligne qui devrait intervenir dans les mois qui viennent.

Sécurité des personnes et des biens

Le 1er octobre dernier, les élus du canton de Gannat étaient invités à une Réunion de la communauté de brigades (COB) gannatoise, qui chapeaute Gannat et Ebreuil. L'objet était de nous présenter le fonctionnement de la brigade de gestion des évènements mise en place à titre expérimental depuis juin 2019 à l'échelle du département de l'Allier et 6 autres départements français.

34 militaires sont concernés, 7j/7 et 24h/24, dont 2 appartenant à la brigade de Gannat. Une journée est divisée en 4 périodes. Une patrouille est composée d'un gendarme et d'un gendarme adjoint volontaire. Délai d'intervention calculé à 20 minutes maximum. Cette brigade vient en renfort des équipes de gendarmerie.

Inconvénient, cependant : elle ne connaît pas nécessairement les lieux et les personnes où elle intervient. Sur notre canton, seulement 2 personnes la nuit pour tout le territoire ! (cependant, si problème grave, mobilisation également des équipes de la gendarmerie). **Un nouveau lieutenant a été nommé à la COB gannatoise en la personne d'Alexandre ROBERT, depuis le 01/08.** Il nous vient du Puy de Dôme où il a œuvré pendant 17 ans et avait été formé à Montluçon.

Rappel : Surveillance de votre maison en cas d'absence prolongée

Plusieurs Biozatois ont eu la malchance de voir leur maison « visitée » au cours de cette année. Nous vous rappelons l'existence du dispositif « opération tranquillité vacances » : la gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence. Vous devez télécharger et renseigner le formulaire nécessaire à l'adresse suivante : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033** et vous rendre à la gendarmerie de Gannat au moins 48h avant votre départ. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront ainsi effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement.
Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. N'oubliez-pas de les répertorier. Seules les photos prouvant que ces bijoux vous appartiennent seront retenues par l'assurance.

La bibliothèque devient un point de rencontre et de convivialité

Après avoir fidélisé les lecteurs, Aline encourage encore plus à la convivialité autour d'un thé ou autre boisson chaude et quelques friandises. Aujourd'hui, le jeudi après-midi file très vite… et les livres empruntés progressent toujours. Bravo pour cette belle initiative !

« *Depuis juin 2016 la bibliothèque ouvre ses portes tous les jeudis de 14 H à 16 H (voire plus si besoin). La fréquentation est en nette augmentation puisque cette année nous avons prêté plus de 450 livres, contre 363 en 2018, 203 en 2017, 39 en 2016 (sur 6 mois)* » nous déclare fièrement Aline.

« *Un petit rappel : vous pouvez commander les titres qui vous intéressent, nous ferons notre possible pour les obtenir rapidement et même en langue étrangère. Depuis la rentrée de septembre 2019, vous avez la possibilité d'échanger sur tel ou tel ouvrage ou tout simplement de «papoter» autour d''une collation. Petit moment très apprécié de nos fidèles lecteurs.* »

Un seul regret pour Aline : « *peu d'enfants de la commune viennent nous rencontrer. Les seuls jeunes lecteurs que nous voyons, ce sont des enfants qui passent les vacances scolaires chez les grands parents* ». Signalons tout de même que durant l'année scolaire, les enfants bénéficient aussi des services de la médiathèque départementale et disposent des livres qu'ils ont choisis dans leurs classes respectives.

Merci encore et toujours aux généreux Biozatois pour leurs dons de livres, ce qui permet de renouveler notre stock. En dehors des heures citées ci-dessus, vous pouvez vous adresser à Véronique, notre secrétaire (heures d'ouverture de la mairie) qui vous remettra les livres souhaités.

La Bourbon'Net

Le bus itinérant du Conseil départemental sur la route du numérique, de passage à Biozat, le 9 décembre

13 millions de personnes sont exclues du numérique en France. Cette situation met en difficulté de nombreuses personnes dans leur vie quotidienne. Chef de file des solidarités sociales et territoriales, le Conseil départemental de l'Allier entend relever le défi majeur de l'inclusion numérique aux côtés des autres acteurs bourbonnais (collectivités, administrations, associations, etc.). La collectivité a ainsi adopté un plan Numérique Allier en octobre dernier, assorti de nombreuses actions concrètes. Parmi celles-ci, figure **la mise en circulation d'un bus numérique : la Bourbon'Net.**

Ce véhicule équipé d'un accès gratuit à Internet, sillonne les routes départementales depuis le 28 octobre, pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en ligne (santé, famille, inscription en maison de retraite, paiement des impôts, billets de train…) et les aider dans l'utilisation des outils du numérique (accès gratuit à des tablettes connectées, découverte d'une imprimante 3D…). A l'intérieur du bus, deux agents formés sont prêts à accueillir le public, dans un cadre chaleureux et convivial.

Le bus a vocation à circuler auprès des communes non pourvues d'une offre de médiation numérique et de points d'accueil (CAF, MSA, CARSAT, CPAM…), pour s'adapter aux besoins des populations en complémentarité avec les actions existantes et à venir dans l'Allier. Signe de reconnaissance et de la qualité des services rendus, la Bourbon'Net vient d'être labellisée bus France Services par l'Etat.

En complément de la Maison France Services d'Ebreuil

Rappelons, en effet, que la Maison de Services au Public d'Ebreuil, relevant de la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne, vient également d'être labellisée « Maison France Services » et se tient à votre disposition pour toute démarche administrative.

Vous pouvez disposer du service de transport à la demande T'Lib, pour vous y rendre. N'oubliez-pas de prendre rendez-vous au 04 70 58 43 65. **Un service itinérant sera également mis en place courant 2020. Nous vous tiendrons informés.**

Maisons fleuries 2019 – un très beau palmarès

Alors que l'été a été très chaud et sec et que les cultures (blé, colza, maïs) ont beaucoup souffert, donnant des rendements médiocres, les fleurs se sont beaucoup mieux adaptées.

Yasmine et Sylvie ont parcouru l'ensemble de la commune à vélo et ont découvert de très belles floraisons. Les photos ci-contre en sont quelques exemples. **Bravo à :**

- Gisèle Thave et Michèle Bagnard, à Font-Noble et Martinges
- Nathalie Coutière, Gerlinda Auboiron et Françoise Thave, dans le bourg
- Sylvie Crochet et Michèle Dubessay aux Cluzeaux

qui se sont vu remettre, le 19 octobre dernier, un diplôme et un bon d'achat de 15 € dans une jardinerie.

Merci aux familles Thonier et Mosnier pour l'arrosage des suspensions dans leur quartier !

Frelons asiatiques. Soyons vigilants !

Eric Thibaud (Biozatois) nous fait parvenir quelques photos concernant le piégeage de frelons asiatiques à proximité de ses ruches et le résultat obtenu en 3 heures, à la mi-novembre, par un jour de beau temps, avec température élevée.

« *J'en ai attrapé une trentaine* », déclare-t-il. « *Nous devons rester vigilants. Dans les pièges, il y avait des colonisatrices qui auraient pu faire un nid au printemps. J'invite les Biozatois à repérer les nids dès maintenant (à cette époque, ils ont la taille d'un pamplemousse) ou au printemps* ».

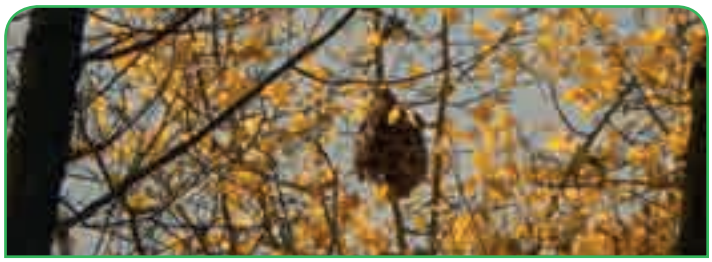

La présence des frelons asiatiques est désormais avérée en région Auvergne Rhône Alpes. Un dispositif de surveillance est piloté par la FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire), en partenariat avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles). Un nid a été repéré sur notre commune. L'expert qui est venu sur les lieux a estimé que le nid était mort, donc sans risque.

Pour toute intervention sur un nid, il est conseillé de faire intervenir des personnes formées sur le département de l'Allier. L'association anti-frelon asiatique est basée sur Montluçon et quelques prestataires formés ont signé la Charte de Bonnes Pratiques. **Leurs coordonnées sont disponibles en mairie.**

Vous suspectez la présence de cet insecte ou d'un nid ? Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site www.frelonsasiatiques.fr

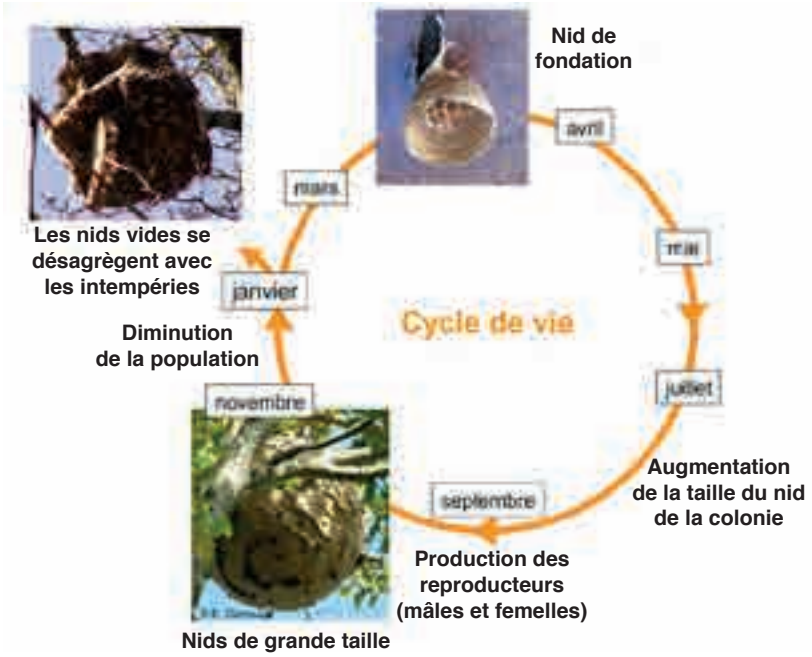

Soirée Elus-Personnel

La convivialité était de mise, à la mairie, le 17 décembre dernier. Occasion de fêter la fin de l'année et de remercier toute l'équipe pour son travail accompli lors de ces 6 dernières années. Cérémonie particulière avec la remise de médailles communales, cantonales et régionales à 2 agents et 1 élue : Argent pour Béatrice Guillaume (20 ans de service à la cantine), Or pour Véronique Barel (35 ans de service en secrétariat de mairie dont 28 à Biozat) et Argent pour Noëlle Seguin pour 20 ans d'élue au service de la commune. Fredy Dassaud, pour sa part, s'est vu remettre la médaille du travail (20 ans d'activité auprès de différents employeurs dont 6 en collectivité territoriale).

Travaux de voirie limités aux entrées en enrobé

Etant désormais éligibles aux aides du Conseil Départemental en matière de voirie, seulement une année sur deux, nous avons limité le programme 2019 à la reprise des entrées des riverains de la route des Cluzeaux, dégradées, soit par l'extension du réseau électrique réalisée pour le lotissement Machuron-Guétaud en 2017, soit par les travaux d'assainissement réalisés cette année.

La commune a également décidé d'améliorer les deux accès au parking de la Grange afin d'éviter le glissement régulier de cailloux sur la route.

Ces travaux ont été réalisés fin novembre et se sont élevés à 5 552 euros HT, co-financés par la commune et le fonds de concours de la communauté de communes.

Un reliquat de budget sur le programme voirie 2018 a par ailleurs permis la réalisation de 3 entrées de particuliers (à leur demande), route de Randan, rue de la place Chantelle et rue des Noyers. Rappelons que la commune prend à sa charge seulement la partie située sur le domaine public. **Si vous-même êtes intéressé pour 2020, inscrivez-vous en mairie !**

Evidemment, les travaux seront réalisés dans les limites de l'enveloppe budgétée.

Assainissement non collectif (anc)

Cette compétence est confiée au SIVOM Sioule et Bouble. Ce dernier procède régulièrement à des contrôles des installations et apprécie leur degré de conformité. Les installations jugées non conformes ne font d'ailleurs pas nécessairement l'objet de travaux de réhabilitation, ensuite. Afin d'encourager celle-ci, le SIVOM a adressé un courrier aux Biozatois concernés les informant de l'existence d'**une aide de l'Agence de l'Eau** pour une réhabilitation éventuelle de leur installation. Cette aide représente **30 % de l'investissement,** avec un coût plafond de travaux fixé à 8 500 € TTC par installation réhabilitée.

Beaucoup d'entre vous nous ont questionnés sur le caractère obligatoire de ces travaux. Il n'en est rien. Cependant, nous ne pouvons que vous encourager à le faire, dans la mesure du possible, sachant que ces aides disparaîtront au 31/12/2021. Par ailleurs, si vous souhaitez vendre votre bien, la non-conformité entraînera une baisse de sa valeur et le futur propriétaire se verra, lui, dans l'obligation de réhabiliter l'installation.

Pour plus d'information, n'hésitez-pas à contacter le SPANC au : 04 70 90 02 89.

Assainissement
Elimination eaux claires parasites permanentes

Comme expliqué dans notre précédent bulletin, nous sommes toujours dans l'attente. Le Bureau de la Qualité de l'Eau devrait procéder cet hiver à une nouvelle mesure des volumes hydrauliques transitant à la lagune. Le résultat nous engagera ou non à poursuivre les actions correctives attendues. Rappelons cependant que notre station est tout à fait en adéquation avec les normes d'épuration exigées.
La tranche de travaux réalisée en 2019 s'est élevée au final à 125 600 € HT. A ce jour, nous avons perçu 50 500 € d'aides (18 000 du Conseil Départemental et 32 500 de l'Agence de l'Eau). Des compléments devraient nous parvenir au cours des prochains mois. Un emprunt à hauteur de 75 000 euros a complété le financement.

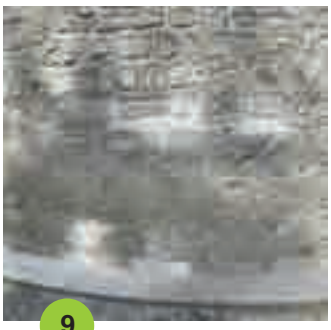

Eglise

Une partie des travaux est réalisée à ce jour, avec la reprise des parements extérieurs. La porte de la sacristie se fait attendre… Une fois réalisée, cette dernière sera protégée des eaux de pluie par une petite maçonnerie réalisée par les employés communaux.

Les chantiers d'insertion interviennent de nouveau à l'école

Cet été, l'équipe s'est attaquée au bâtiment central de l'école accueillant les CP, CE1-CE2. Dessous de toit, bassoirs de fenêtre et façade côté est et ouest ont été repris et repeints, tout comme le mur de clôture côté rue de l'école.

Les travaux ont été réceptionnés le 24 juillet en présence de la directrice de l'association Galatée et du responsable technique de l'équipe. Ce travail devrait se poursuivre cet hiver, avec la peinture des volets et l'été prochain avec la reprise du pignon nord.

Rappelons que ce chantier intervient dans le cadre d'une contractualisation avec la communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne.

SICTOM SUD-ALLIER

LE TRI + SIMPLE

100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT

Depuis le 1er mai 2019, les consignes de tri ont évolué sur l'ensemble du département de l'Allier : dans les bacs, sacs ou colonnes de tri (jaunes), nous devons déposer tous nos emballages et papiers (sauf le verre). Le centre de tri départemental, Allier Tri, implanté à Chézy, accueille ensuite tous ces produits.

INFOS +

Lorsque vous avez des cartons à évacuer, aplatissez-les avant de les déposer dans votre bac jaune. S'ils sont trop grands, ayez le réflexe déchetterie !

Si le volume du bac jaune qui a été mis à votre disposition est insuffisant, contactez-nous afin que nous procédions au changement gratuitement : scluzel@sud-allier.fr

▼ 100% DES EMBALLAGES

CARTON

BRIQUES

BOÎTES

MÉTAL

BOÎTES · CONSERVES · AÉROSOLS
CAGETTES · TUBES

PLASTIQUE

POTS · BOÎTES · BARQUETTES

SACS ET FILMS PLASTIQUES

FLACONS · BIDONS · BOUTEILLES · TUBES

NOUVELLES CONSIGNES

À SAVOIR :

- **Ne pas imbriquer** plusieurs emballages.
- **Ne pas laver** les emballages mais bien les vider.

À NE PAS METTRE :

- ✘ Divers objets (jouets, papier peint...)
- ✘ Le verre

▼ 100% DES PAPIERS

JOURNAUX · PUBLICITÉS · MAGAZINES · LIVRES · CATALOGUES · CAHIERS · ENVELOPPES · SACS...

Attention : séparez le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Pour tout renseignement, contactez le SICTOM Sud-Allier

N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site : www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

École communale

Cette année 115 élèves ont repris le chemin de l'école à la rentrée de septembre 2019.

Les 5 classes sont réparties ainsi :

- **PS-MS : Aurore Delorme** : 23 (16+7)

- **MS-GS : Jessica Bechti :** 23(8+15)

- CP: **Lilian Lavergne** (*Directeur*) / **Charlotte Dumont** : 18

- CE1-CE2: **Amandine Vogrig** : 24(12+12)

- CM1-CM2: **Rodolphe Quintin** : 27(11+16)

La cinquième classe s'est révélée indispensable et il nous faut envisager des travaux d'agrandissement qui sont à l'étude actuellement.

Six enseignants, une ATSEM et deux emplois contrats civiques sont nécessaires pour accueillir tout ce petit monde.

Cinq parents d'élèves élus et cinq suppléants participent aussi à la vie de l'école en assistant aux 3 conseils d'école et aux animations extra scolaires : concours de pétanque, fête de Noël, kermesse...

Les projets qui fonctionnent bien sont reconduits : piscine pour tous dès 3 ans jusqu' au CM avec l'aide de parents accompagnateurs ; « lire et faire lire »: lecture d' albums pour les CP, MS et GS maternelle avec l' appui de bénévoles, le prix des incorruptibles pour lequel il faut affirmer et justifier son choix pour le meilleur album de l' année.

La classe de CM s'est lancée dans un ambitieux projet de création de spectacle musical. En novembre, un spectacle-rencontre a eu lieu à St-Pourçain sur Sioule avec le chanteur Kandid . Celui-ci interviendra 1 fois par mois à l'école de Biozat. Les élèves écriront les textes, l'artiste finalisera la musique et le spectacle des classes de Biozat, Charroux et St-Pourcain) sera présenté à St-Pourcain les 18 et 19 mai 2020.

La soirée de Noël s'est déroulée le vendredi 13 Décembre et fut très festive.

Les parents ont pu apprécier les chants des enfants pour ensuite se retrouver autour d'un apéritif dînatoire confectionné par leurs soins et apprécié des petits et des grands.

Les enfants ont pu emporter les objets fabriqués pour l'occasion.

Les enfants ont reçu de très beaux cadeaux offerts par le Père Noël et le Comité des Fêtes.

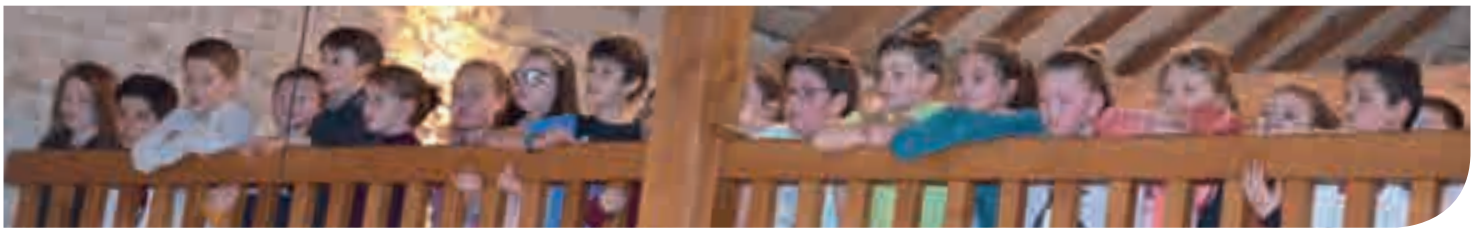

Pauline GAUDY – Ostéopathe animalier

Une biozatoise au service du bien-être animal.

Pauline est une pure biozatoise. Elle a commencé sa scolarité à l'école de Biozat puis est allée au collège à Gannat et ensuite au lycée de Presle à Vichy. Le Bac « S » en poche, elle poursuit pendant 5 ans, sa formation dans une école spécialisée en Ostéo Animale à Châtel-Guyon. Parallèlement elle se forme à l'algothérapie équine en Bretagne.

Ces formations lui permettent ainsi d'exercer sa passion.

Elle devient récemment partenaire de la marque Française « Akhal », en s'équipant des guêtres de récupération Capsular pour les chevaux.

Cette passion lui est venue très jeune lorsqu'elle a eu recours à cette thérapie pour sa jument.

Tous les animaux sont concernés, chiens, chats, chevaux,… mais aussi ceux que l'on rentre dans la catégorie des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) tels que les lapins, les cochons d'Inde, les reptiles entre autres, mais également les ovins, bovins et caprins.

Mais en quoi consistent l'ostéopathie animale et l'algothérapie équine ?

L'ostéopathie animale est une approche thérapeutique manuelle permettant de redonner de la mobilité à toutes les structures de l'organisme (os, articulation, muscles, fascias, organes, ...) en douceur et dans le respect de l'animal.

C'est une thérapie holistique stimulant la capacité d'auto-guérison du corps.

Elle s'adapte à toutes les espèces et à tous les individus grâce à une multitude de techniques.

Il est recommandé de consulter un ostéopathe quand l'animal présente par exemple :

- Un déficit locomoteur
- Des signes de vieillesse
- Une baisse des performances sportives ou productives
- Des troubles viscéraux (respiratoire, digestif, reproducteur…)
- Un changement de comportement

Dans l'idéal, une consultation préventive annuelle est conseillée.

L'algothérapie équine est un soin de confort apportant tous les bienfaits de la mer, des oligo-éléments et des minéraux marins à l'aide d'enveloppements auto-chauffants aux algues marines.

Un moment de détente et de bien-être intense pour optimiser les performances sportives, accélérer la remise en forme ainsi que la récupération post compétition. L'algothérapie vise aussi à apporter du confort à l'animal et aider à soulager certaines pathologies.

Les produits utilisés sont issus d'une gamme de soin composée d'algues marines bretonnes créée exclusivement pour tous les chevaux.

L'algothérapie permet :

- D'assouplir les articulations
- De détendre les masses musculaires
- D'éliminer les toxines
- De stimuler la circulation des fluides
- De reminéraliser les tissus
- De nourrir et de tonifier l'organisme
- D'éliminer les tensions et les courbatures
- De favoriser le soulagement de certaines pathologies
- D'apporter un état de relaxation physique et mental
- D'optimiser l'effort et sa récupération

Un soin idéal, en complément d'une séance d'ostéopathie équine.

Pauline se déplace chez les propriétaires dans les départements de l'Allier et du Puy de Dôme, le plus souvent autour de Vichy et du bassin gannatois.

Elle intervient de manière préventive en faisant un bilan complet pour des animaux en apparence en bonne santé. Elle donne aussi des conseils sur la nourriture, l'activité, et tout ce qui concerne l'environnement de l'animal.

Elle intervient surtout de manière curative pour soigner en une ou plusieurs séances si besoin. Bien sûr, lorsque la pathologie est importante ou nécessite un traitement ou une opération, elle oriente le propriétaire vers un vétérinaire.

« *De très nombreuses pathologies ne nécessitent pas obligatoirement un RDV chez le vétérinaire. L'ostéopathie animale, grâce à une multitude de techniques, peut être une réponse à la douleur de l'animal* » nous confie-t-elle.

Pauline a débuté son activité en juillet 2019. Plus de 50 clients ont déjà fait appel à ses services, beaucoup pour des animaux de compagnie. Elle est satisfaite de ce début d'activité. Malgré une certaine concurrence, et bien que l'activité soit différente, elle travaille en collaboration avec les vétérinaires.

Elle participe régulièrement aux journées « MEDOR ET Cie » (animalerie à Vichy).

Pour la communication une page Facebook Pro a été créée ainsi qu'une page Instagram Pro et une boite mail. Un site internet est en cours de constitution.

De nombreux flyers ont été distribués chez les commerçants vichyssois. Le bouche à oreille commence maintenant à produire ses effets.

Pour l'avenir, Pauline souhaite faire connaître encore plus son activité et cette nouvelle approche thérapeutique qui permet de soigner en douceur dans le respect de l'animal.

Pauline GAUDY
06 47 95 79 02
23, Grande rue
03800 BIOZAT
pgaudy.osteo@gmail.com
http://pgaudyosteo.com/
@PaulineGAUDYOsteopatheAnimalier

Le Voltigeur cherche activement un repreneur

Voilà plusieurs mois que Michèle a affiché un panneau sur sa façade. « Je sais que les choses sont longues à aboutir. J'ai eu beaucoup de contacts, mais l'affaire n'est pas encore faite, à ce jour », nous déclare-t-elle. Elle reste optimiste, des échanges se poursuivent actuellement.

Nous ne pouvons que souhaiter à Michèle une bonne transmission de ses multiples activités qui contribuent à maintenir une réelle vie de quartier.

Un bref retour sur le passé...

Après avoir abordé la partie basse et médiane du bourg, dans le précédent bulletin, revenons au début du siècle, en partie haute.

Le rond-point d'aujourd'hui était alors la place de la Mairie. Les Etablissements Beaughard avaient pignon sur rue, avec Café, Restaurant et Boulangerie.

De l'autre côté de la rue, se tenait le Restaurant de la Poste : enseigne Bouton, sans doute dans les années 1920, puis enseigne Roussel, dans les années 40 (aujourd'hui, le Voltigeur). Sur celle de droite (un peu floue), les deux enfants ne sont autres que Georges et René Chabrier, accompagnés de leur père Marcel.

Le cyclisme a la cote à Biozat

A l'heure où nous apprenons **le départ d'une étape du Paris-Nice à Gannat, le jeudi 12 mars 2020, et son passage probable par Biozat,** nous mettons un coup de projecteur sur deux jeunes Biozatois passionnés de cyclisme. Nous leur laissons la parole :

*« Je m'appelle **Valentin Bigay,** j'ai 9 ans, je suis en CM1 et habite aux Cluzeaux.*

Je fais du vélo depuis 3 ans, j'ai commencé par le VTT la 1ère année; puis j'ai inclus le vélo de route la 2ème année. Je suis au club de l'AC CUSSET. J'ai participé à différentes courses comme des cyclo-cross, des TRJV (Trophée Régional du Jeune Vététiste), des TRJC (Trophée Régional du Jeune Cycliste), des TNJC sur pistes. Je suis actuellement Champion de l'Allier en cyclo-cross catégorie pupilles.

Je fais 2 séances d'entraînement par semaine ; VTT le samedi matin, vélo route le mercredi après-midi. Nous pratiquons le cyclo-cross, l'hiver, pour reprendre la saison sur route en mars.

Podium championnat 03 pupilles

Guilhem Dumas Arnaud - Valentin Bigay - Kimberlé Portmann

*« Je suis **Axel Vacher,** j'ai 19 ans et réside au lotissement des Grenets. Je suis actuellement en service civique à l'école de Biozat.*

Je fais partie du club de La ROMYA (Roue d'Or Moulins-Yzeure-Avermes) depuis 3 ans.

Je pratique le vélo route pratiquement tous les jours en bonne saison et le cyclo cross une fois par semaine. Chaque week-end, je participe aux compétitions espoirs/seniors au niveau régional qui rassemblent de 40 à 60 participants.

Mon objectif de cette année : faire des top 15. A ce jour, j'y suis déjà parvenu puisque j'ai toujours terminé dans les 15 premiers et 2 fois, j'ai même fait 9 et 10ème.

J'irai sans doute au départ à Gannat du Paris-Nice… »

Bravo à ces deux jeunes espoirs !

25 août - Fête patronale

Artisanat, Street Art, Pigeons Voyageurs, Exposition «Biozat Hier et Aujourd'hui », Musique, ont rythmé la journée.

Dès 10 h, une cinquantaine d'exposants accueillaient les visiteurs dans la Grange communale et à l'extérieur de la salle.

Le travail du bois, de la pierre étaient à l'honneur ainsi que la peinture sous toutes ses formes : du stylo en passant par l'acrylique ou pastel, ou encore, clou de la journée, à la bombe, avec une œuvre réalisée devant le public par le jeune artiste Repy One.

Une exposition sur la commune, « Biozat hier et aujourd'hui », concoctée par Yves Lasabatie, passionné de cartes postales anciennes, a fait redécouvrir le village à ses habitants, à diverses époques, à travers photos et peintures réalisées par 9 artistes Biozatois. 371 visiteurs ont honoré l'expo.

Un autre Biozatois, Daniel Cossart, des Cluzeaux, a partagé sa passion d'enfant du nord : l'élevage de pigeons voyageurs. Son stand, très documenté, a été incontournable. Un lâcher de 60 pigeons a eu lieu en milieu d'après-midi.

La musique n'a pas été oubliée. Le duo « Cours Toujours » a offert un apéro-concert avec carnets de chant pour tout le monde jusqu'à 20h !

Les associations de la commune, fidèles à ce rendez-vous, ont donné un beau coup de main.

Un merci particulier aux danseurs de country, West Dance Story, sous la conduite de Jennifer ; à David et ses amis, avec leurs magnifiques costumes napoléoniens et des danses entraînantes auxquels le public s'est associé en dépit de la chaleur ; aux pompiers qui avaient concocté un jeu d'eau et d'adresse, tout à fait bienvenu ; et à toutes les autres associations de la commune qui ont apporté leur soutien matériel.

La journée s'est conclue avec la retraite aux flambeaux accompagnée par la banda de Jenzat et un très beau feu d'artifice au pied de l'église.

5 octobre - Deux chorales à l'église

Au programme, Gens du Pays de Varennes sur Allier et Terpsichore de Beauregard Vendon. Public averti qui a apprécié la diversité des programmes proposés allant du sacré à la variété française, en passant par d'anciens chants pleins d'humour. La soirée s'est terminée autour de sympathiques friandises et quelques moments chantés.

7 décembre : les tripes du téléthon connaissent leur succès habituel

Dès le vendredi matin, de nombreux bénévoles ont mis la salle en place: tables, chaises, nappe, couverts et ont procédé à l'épluchage de plus de 60 kg de pommes de terre.

Le samedi a vu, encore une fois, se remplir la salle au fil de la matinée avec plus de 200 participants et de nombreux repas emportés.
Au menu, les habituelles tripes très appréciées (120 kg consommées), sans oublier la pâtisserie gracieusement confectionnée, là encore, par de nombreuses petites mains. Vente de brioches, porte-clés, tombola, sont venues compléter l'action de la journée. Un grand merci à tous pour cette journée très réussie ! La somme de 2 964,33 € a été remise à l'AFM-Téléthon, intégrant un don de 400 € du Club du 3ème Age, suite à son concours de belote. La générosité du magasin Auchan de Gannat nous aide grandement à atteindre un tel résultat.

Comité des fêtes

Le deuxième semestre reste sans aucun doute la partie de l'année la plus riche en émotions.

Début Juillet, comme à l'accoutumée, la brocante a une nouvelle fois, fait le plein de foule. Déjà 18 ans que nous sommes présents pour ce vide grenier convivial et festif. Tout était réuni pour une journée exceptionnelle : le soleil, le verger de la commune, les brocanteurs amateurs et vous tous qui êtes venus vous détendre, faire de bonnes affaires et bien entendu déguster nos succulentes andouillettes/frites.
Cette année, nous avons complété nos repas par des salades et des sandwichs américains (steak et frites). Comme chaque année, nous avons eu les remerciements des participants et des promeneurs. Nous vous donnons donc bien sûr rendez-vous pour l'édition 2020.

Fin Août : malheureusement pour tout le monde, notre soirée bal/repas de cette année a été annulée par manque de réservations. Le menu proposé ne correspondait pas à l'attente des habitués. Ne vous inquiétez pas, nous allons revenir aux traditionnelles moules frites pour l'édition 2020 et nous vous attendrons tous très nombreux pour faire exploser les compteurs.

Mi-Octobre, le loto de l'école a une nouvelle fois réuni près de 300 participants dans la salle de fêtes, grâce à l'implication des familles et des enfants de l'école de Biozat, qui ont vendu énormément de cartes. Cette année encore, des lots importants ont été mis en jeu : un bon d'achat Décathlon de 150€, une tablette samsung de 250€ et un énorme barbecue gaz professionnel avec ses ustensiles d'une valeur de 450€.
Ecran géant avec numéro sorti et mini-caméra sur le boulier ont permis à tous les participants de s'assurer de ne rien manquer et surtout pas un «quine». Les parents qui ont été mis à contribution pour les gâteaux sont venus les bras pleins ce qui a permis de régaler nos papilles.

Une grande partie des gains du loto ont été reversé au Père Noël afin qu'il puisse préparer avec ses lutins les cadeaux pour l'Arbre de Noël. Ceux ci ont été distribués (par le Père Noël en personne !) lors de sa venue à Biozat le 13 Décembre.
L'ensemble des lutins ont une nouvelle fois travaillé toute l'année pour ce moment particulier.

Ce noël était placé sous le signe du partage, c'est pourquoi le Père Noël a distribué des jeux de sociétés adaptés à l'âge des enfants. La traditionnelle photo avec le Papa Noël a clôturé cette soirée pleine d'émotions, notamment pour les tous petits.

Nous remercions tous les membres de l'association qui pérennisent une nouvelle fois cette belle aventure. Remerciement également, à toute l'équipe municipale qui nous a accompagnée tout au long de l'année afin que nos manifestations soient une réussite.

Contact : Président : Christophe GUILLOTON : 06 58 95 16 19,
Trésorier : Jérôme CONSTANT, **Secrétaire :** Magali ARNAUD.
E-mail : contact@cdf-biozat.fr / Site internet : www.cdf.biozat.fr

Vous pouvez nous laisser vos commentaires sur notre page FaceBook

Amicale Laïque

Nouvelle saison, rime cette année avec nouvelle activité

Pour cette saison 2019-2020, les effectifs se maintiennent et l'animation est assurée par Jean-Claude CHAROY.

Le lundi, une vingtaine de personnes pratiquent une activité « Danse-self défense » : une séance de « Body karaté » en musique est proposée de 19h15 à 20h et une séance d'activité « Self-défense » est proposée de 20h15 à 21h.

Le mercredi, l'activité « gym douce » qui se déroule de 10h à 11h à la salle préfa compte une quinzaine d'adeptes.

N'hésitez pas à nous contacter pour tester l'une des activités proposées, les deux premières séances sont offertes !

Nous restons à votre disposition.

Anciens Combattants

La commémoration du 11 novembre a été très suivie par la population. Félicitons-nous de la présence de nombreux jeunes accompagnés de leur enseignant, Rodolphe. Trois d'entre eux, élèves de CM2, Léo, Elyes et Lucas, ont lu avec ferveur et application le discours des Anciens Combattants.

Merci également à Louane, Antoine, Alexandre, Oscar qui ont porté les gerbes ainsi qu'à Joshua et ses copines qui ont proposé le Bleuet de France aux participants, en fin de cérémonie.

Société de chasse

Canicule, dégâts dans les basses cours, vols : voilà en trois mots comment l'on peut résumer le début de cette saison. Avec le temps très chaud de cette année, il n'y a pas eu de repeuplement naturel en perdrix et faisans ; seul le lièvre a pu se reproduire à peu près normalement. Malgré tous nos efforts pour réguler la population de renards, de nombreux poulaillers ont été visités par maître goupil.

Depuis plusieurs années, la société a investi dans des cages pour capturer ragondins et rats musqués. Les chasseurs et les agriculteurs s'en occupent bénévolement.

Malheureusement, cette année, nos cages ont été volées. Nous tenons à rappeler que ces animaux font de très nombreux dégâts, percent les étangs et les lagunes, effondrent les berges des ruisseaux ou fossés, détruisent les cultures et surtout, sont porteurs d'une grave maladie pour l'homme, la leptospirose.

Nous allons racheter des cages en souhaitant que les personnes mal intentionnées prennent conscience de l'utilité de notre action.

Sur le plan festif, les manifestations suivantes sont prévues pour 2020 :

- Concours de belote le samedi 28 mars à 14h,
- Repas annuel le dimanche 19 avril à 12h, sur réservation,
- Méchoui le dimanche 28 juin sur réservation.

Biozat Tennis de Table – Saison 2019-20

BIOZAT Tennis de Table accueille 39 pongistes de 6 ans à 75 ans... une quinzaine de jeunes, 4 féminines, et joueurs de tous âges... **4 équipes engagées en championnat FFTT jouent en Pré-Régionale et D2**

Activité sportive et ludique qui allie : Physique-Mental-Adresse-Concentration... Soyez les bienvenus ! Loisir ou compétition, convivialité assurée...

Les entrainements adultes sont animés par Jean-Baptiste et Gaëtan, par Christophe et Jérémy pour les jeunes. Le club remercie tous ses joueurs, bénévoles, entraineurs et indispensables organisateurs. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des salles ainsi que nos partenaires et sponsors.

Cette année le club engage 4 équipes en championnat FFTT par équipes.

L' Equipe 1 se classe 6ème en pré-Régional

8ème l'équipe 2 redescend de Pré-R à D1

L' Equipe 3 se classe 5ème en D2

L'Equipe 4 : 1ère en Découverte monte en D2

Les jeunes biozatois s'illustrent en championnat jeunes

Mercredi de 16 à 18 ou 18 à 20 heures : entrainements jeunes animés par Christophe et Jérémy

Venez pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition. Entraînements à la Grange à 18 h les Mardi et Jeudi.

Renseignements au 04 70 90 52 45

site internet : http://biozat-tt.fr/

Club du 3ème Age

Goûter Anniversaires

Le 4 juillet dernier, 12 de nos adhérents ont été mis à l'honneur lors du goûter d'anniversaires : Mmes Petit-Boyer Jeanne, Rousset Aimée, Bigay Marie-Louise, Nivet Denise, Gruet Paulette ainsi que M. Martin Gustave ont fêté leur 90 printemps et même un peu plus pour certaines. Mme Jacqueline Cellier célébrait ces 85 ans.
Quant aux plus jeunes, Mmes Pouzier Marcelle, Fleury Sylviane, Charrier Jeanine, Gavioli Simone et M. Fleury Serge-Robert, ils avaient seulement 4 fois 20 ans. Une nouvelle fois bravo et félicitations pour votre joie et votre bonne humeur !

Voyage Le Velay Express - Le 14 septembre, une cinquantaine de personnes ont fait le voyage jusqu'à Roucoules pour une balade de plus d'1 h20 à bord de la locomotive à vapeur de 1906 à voie métrique (un mètre de large) et classée monument historique. Une balade très appréciée sur un tronçon de l'ancien réseau des chemins de fer départementaux du Vivarais. Les commentaires du Chef de train ainsi que l'apéritif servi à bord ont fait le bonheur des voyageurs. Un déjeuner au restaurant « Les moulins de Bouchat » à Mazet Saint Voy fut le bienvenu, avant de repartir pour visiter la distillerie de la Verveine du Velay. Encore une journée bien remplie pour nos adhérents.

Café-théâtre

Une nouvelle fois la troupe des Trois Roues est venue nous régaler en nous présentant sa nouvelle pièce de théâtre « *Je ne lui ai pas encore tout dit !* » de Patricia Haubé. La salle communale était pleine comme à l'habitude et les spectateurs sont repartis enchantés de leur après-midi.

Concours de belote - Le concours de belote du 24 novembre dernier est une nouvelle fois une réussite. Pas moins de cent équipes sont venues pour s'affronter amicalement. De nombreux habitués des villages et club voisins avaient fait le déplacement. Le buffet des pâtisseries regorgeait de tartes et autres gâteaux faits maison et a fait le régal de nos beloteurs. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont participé, par leur don (Auchan et autres commerçants de Gannat pour leur générosité), leur pâtisserie, leur aide à la réussite de cet après-midi. Comme promis une partie du bénéfice a été reversée au Téléthon.

Bûche de Noël - De jolis bouquets de fleurs confectionnés par Aimée et Chantal, des serviettes pliées par les petites mains de Martine, des sachets de chocolats bien garnis par Suzanne et ses amies, une jolie table préparée dans la joie et la bonne humeur a accueilli nos adhérents pour déguster la traditionnelle bûche de Noël le 12 décembre dernier. Champagne et autres douceurs ont complété ce goûter festif. Joyeux fêtes à toutes et tous !

Sapeurs Pompiers, une page se tourne...

Au bout de 31 ans de bons et loyaux services, que l'on pourrait qualifier de «courage et dévouement», **le Lieutenant Vacher Eric a mis un terme à sa carrière de Sapeur Pompier en faisant valoir son droit à la retraite**, avec à son actif, 19 années en tant que Chef de Centre.

C'est à l'occasion de la traditionnelle St Barbe que l'annonce a été faite, en présentant son successeur, l'adjudant Tortoza Sébastien, son fils. Nul doute qu'il pourra compter sur le soutien de l'adjudant chef Ricordeau Bernard pour le seconder .

Après bien des menaces de fermeture, notamment en 2000 où il a pris sa fonction de Chef de Centre (époque de la départementalisation des services de secours), Eric a dû faire face à des problèmes tout autant matériels que d'effectif régulièrement en baisse. «*On a tenu bon*» . En effet soutenu par son personnel, ainsi que par les élus, le centre a résisté !

Avec aujourd'hui un nombre d'interventions en augmentation (69 cette année) avec des renforts sur Espinasse, Gannat, voire même jusqu'à Vichy, le CIS de Biozat fonctionne, attirant de nouvelles recrues ! 3 incorporés (Constant Jérôme, Vacher Axel, Coutière Sarah), 2 en montage de dossiers (Gonin-Boissier Stéphanie, Léger Andy), 1 mutation (Teixeira Fernando habitant à Charmes).

Récemment décoré de la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement à titre collectif, le corps départemental des sapeurs pompiers de l'Allier peut porter fièrement la fourragère représentant cette décoration.

«*La relève est assurée*», souhaitons une longue et bonne retraite au Lieutenant Vacher Eric.

1989

1995

2005

États de services d'Eric Vacher

- Engagement le 01/01/1989
- Brevet national de secourisme 1989
- Réanimation
- Secours routier
- permis PL 1993
- Initiation feux de forets (fdf1) 2001
- Caporal 1999
- Chef de Centre 2000
- Sergent module opérationnel 2004 module fonctionnel 2005
- Adjudant février 2007
- Adjudant chef 2010
- Major 2012
- Lieutenant 2013
- Décoré de l'insigne de Chef de Centre Vermeil 2014

Souda Auvernha

Un bilan plus que positif cette année avec pas moins de 7 animations.

Au programme de l'année 2020, toujours autant d'animations : tir à l'arc, présentations d'armes et bien sûr combats, mais aussi des échoppes relatant la vie au XIIIème siècle : beauté, teinture, tissage, monnaie et bien d'autre encore.

Autre grand évènement de l'année à venir, notre association fêtera ses 20 ans d'existence. 20 ans déjà que 5 copains amoureux du moyen-âge et désireux de partager leur passion avec le public, se lançaient dans l'aventure.

20 ans plus tard ce n'est pas moins de 25 soudas qui continuent de transmettre leurs connaissances sur cette fabuleuse époque qu'est le moyen-âge.

Bonne année à tous. David ASTIE, Président.

Théâtre des 3 Roues

Le 12 mai au soir, le rideau est tombé sur le 11ème Festi'théâtre de Biozat. Ce fut 10 jours de bonheur pour toute la troupe et pour le public qui est venu très nombreux tout au long du festival.

La trêve a été de courte durée puisque début juin toute l'équipe était à pied d'œuvre pour préparer la nouvelle saison. Après un mois de lecture de plusieurs pièces par tous les comédiens, la comédie de Patricia Haubé, « ***Je ne lui ai pas encore tout dit*** » a été choisie. Mi-août, les répétitions ont débuté à la salle préfabriquée. Ce sont 27 répétitions qui ont été nécessaires pour monter cette comédie déjantée.

40 représentations sont encore prévues cette année. Orléat, Pontgibaut, Estivareilles et Gerzat sont les nouvelles communes qui accueilleront la troupe cette saison.

La première a eu lieu le 12 octobre à Saint André le Coq. La pièce a tout de suite connu un vrai succès. Après plusieurs représentations, la nouvelle pièce a été présentée au public biozatois le 3 novembre dernier. La Grange affichait complet avec un public ravi d'avoir passé un bon après-midi de rire et de convivialité.

Du 7 au 17 mai 2020, la troupe organisera le 12ème Festi'théâtre, à la Grange. Durant ces 11 jours ce sont 11 troupes (les 10 de 2019 et la troupe du Foyer Rural des Ancizes) qui présenteront 11 comédies pour rire. Nul doute que nous vivrons, comme en 2019, de bons moment avec les comédiens, on vous attend nombreux !

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur la troupe et sur le festival sur notre site : www.theatredes3roues.fr

Théâtre Enfants

Encore une fois, le théâtre redémarre sur les chapeaux de roues avec encore plus de 40 enfants s'adonnant au plaisir de la comédie. Tous se préparent à vous divertir au mois de mars.

Cette année a été une très belle année marquée par de beaux succès : un spectacle accueillant, un public plus important ; une chasse aux sorcières et une nuit de l'épouvante réussies. Retrouvez quelques photos dans nos calendriers.

Un grand merci à tous pour votre soutien, votre présence lors de notre spectacle et votre participation à l'acquisition de notre calendrier.
Nous remercions également nos sponsors qui sont toujours aussi nombreux et qui participent chaque année à améliorer la qualité de nos spectacles.

Merci à la mairie de Biozat, pour son soutien qui nous est précieux.

Toute l'équipe du ***Théâtre Enfants*** et nos petits comédiens vous souhaitent une très belle année.

Nous vous attendons nombreux le 8 et 14 mars 2020.

West Dance Story

L'année 2018-2019 s'est terminée pour l'association West Dance Story avec un super bal le 18 Mai, où les danseurs sont venus de loin partager la piste de danse pour une soirée endiablée. S'en est suivi le repas de fin d'année au restaurant *La Rencontre,* où les adhérents et leurs conjoints ont pu passer un excellent moment de détente.

L'association a participé à la fête patronale de Biozat : un petit groupe, managé par Jennifer qui remplaçait Martine, complété par quelques uns, juste de retour des USA, ont pu ravir l'assistance.

En parallèle, le groupe de démo s'est produit à Jenzat, à Saint Germain des Fossés, lors du pique-nique républicain du 14 juillet et à la fête patronale de Saint-Gérand le Puy. L'occasion de démontrer la vitalité du groupe.

Les entraînements ont repris début septembre, avec une nouveauté : un cours de danse Partners (en couple).

Fin septembre, une vingtaine de danseurs se sont rendus sur un week-end à Chateauroux pour le festival Country et sont revenus enchantés de leurs deux jours passés là-bas.

Le tirage des grilles de la tombola aura lieu le mercredi 18 décembre à la Grange où le prochain bal est programmé le dimanche 19 Janvier 2020.

Les cours ont lieu :

- le lundi à 20h, salle préfa pour les Partners,
- le mardi à 20h, salle préfa pour les Inters
- le mercredi à 20h, à la Grange, pour les Débutants et Novices

Un colombophile à Biozat

Daniel Cossart, 71 ans, résidant aux Cluzeaux depuis 6 ans, nous parle de sa passion.

« *Je pratique le sport colombophile depuis ma tendre enfance, A trois ans je suivais mon père partout, il m'a transmis sa passion pour les pigeons.*
J'ai pratiqué ce sport de nombreuses années dans le Nord de la France (Lille) où j'ai remporté de nombreuses victoires. J'ai été Président de la société « Les Ailes d'Acier » de St-André (59), pendant 16 ans.

C'est quoi être colombophile ? *C'est élever des pigeons voyageurs pour faire des compétitions : on transporte les pigeons en camion aménagé sur un lieu précis et on les lâche. Les pigeons qui rejoignent au plus vite le colombier gagnent la course ; donc il y a un premier et un dernier comme toute course. Les parcours vont de 80 à 700 km.*

Nous faisons partie du groupement Puy de Dôme-Allier. Nous lâchons tous les pigeons ensemble (400 pigeons environ). Cette année, j'ai eu de très bons résultats en terminant à la 2ème place du groupement. Nous avons aussi une fédération régionale Rhône-Alpes Auvergne (13ème Région) et une fédération nationale et internationale. Des olympiades ont lieu tous les 4 ans. En 2003, ma femme et moi avons participé aux olympiades de Liévin (Nord-Pas de Calais).

Cette année 2019, j'ai participé au tour de France colombophile avec la complicité de la municipalité et des enfants de l'école de Biozat : très beau succès. J'ai aussi pu faire connaître ma passion lors de la fête patronale de Biozat avec tenue d'un stand et lâcher de pigeons qui fut très apprécié de toutes les personnes présentes. Je donne des conférences dans les écoles et collèges des environs pour faire la promotion de notre sport.

Lors de l'Assemblée Générale de la 13éme Région à Firminy, on m'a remis la médaille de vermeil, récompensant plus de 50 ans de colombophilie. L'avantage de ce sport est qu'il se pratique toute la semaine à la maison. Depuis 4 ans, je suis Président de la société du Messager du Val d'Allier à Serbannes-Vichy.

Merci beaucoup à notre Maire, Noëlle Seguin, qui nous apporte son soutien pour faire connaître notre sport. »

Si le sujet vous intéresse, n'hésitez-pas à contacter Daniel Cossart. Tél : 06 13 67 66 24
chantal.cossart@outlook.fr

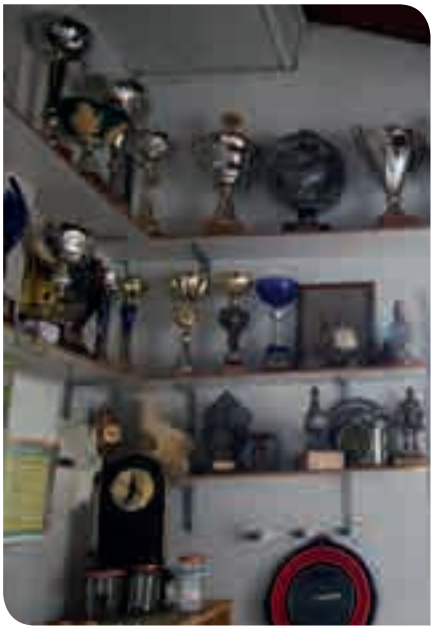

Communauté de Communes

Rappelons tout d'abord que, pour l'année 2019, notre commune a bénéficié du fonds de concours de la communauté de communes à hauteur de 6 004 €. Nous avons fléché cette aide respectivement sur nos travaux de voirie et sur l'achat d'une nouvelle remorque tri-benne.

Parmi les nombreuses compétences exercées par la Com Com, la transition écologique et énergétique. Cette dernière se traduit par l'élaboration d'un Plan Climat, élaboré à l'échelle du territoire.

Le département de l'Allier a fait le choix d'adopter une démarche unique en France, initiée par le SDE 03. En effet, cette démarche PCAET Allier (Plan Climat Air Energie Territorial) rassemble les 11 intercommunalités du département dans un projet territorial ambitieux et innovant. Même si le PCAET peut être de nature assez différente en fonction de l'engagement des collectivités concernées, son contenu est fixé par la loi :

- un diagnostic du territoire: un état des lieux (production et consommation d'énergies, potentiel de production d'énergie, émissions de gaz à effet de serre (GES)…),
- une stratégie territoriale (priorités et objectifs),
- un plan d'actions grâce à la consultation des acteurs du territoire (entreprises, associations, citoyens...) via des réunions,
- un dispositif de suivi et d'évaluation des actions mises en oeuvre pendant 6 ans afin de mesurer l'impact du PCAET sur le territoire et d'évaluer l'atteinte des objectifs visés.

Le PCAET par étape

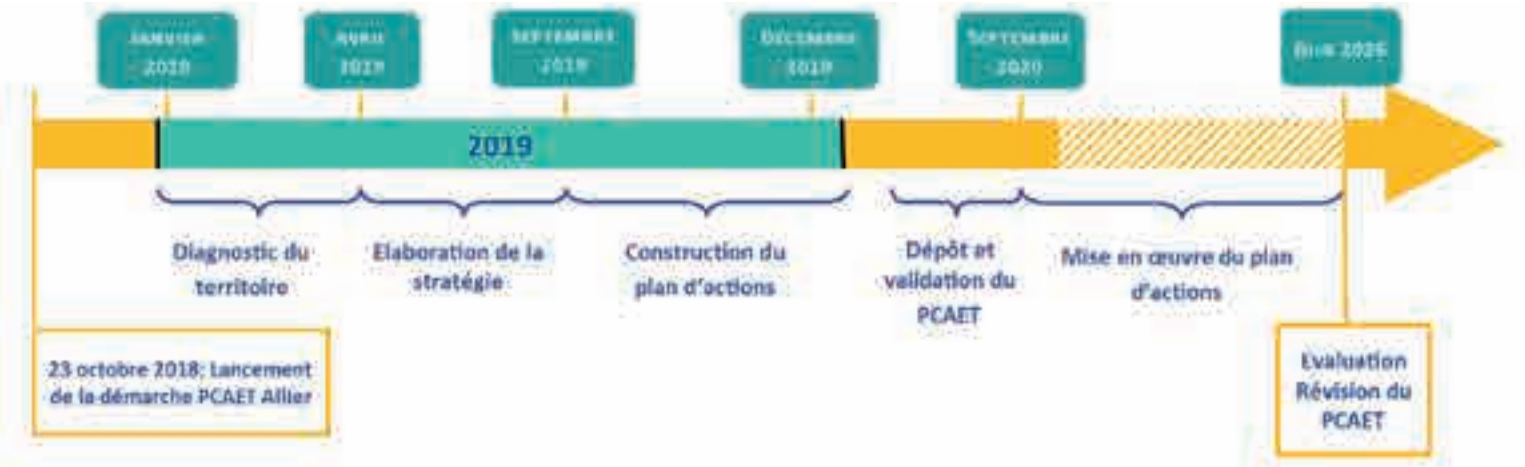

Un site internet planclimat-allier.fr et une page facebook « plan climat Allier » sont disponibles afin que tout le monde (grand public et acteurs locaux) puissent s'exprimer. N'hésitez-pas à le faire !

La Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne a mis en place un Comité stratégique PCAET qui va définir les orientations et établir les priorités pour son territoire tant en matière d'énergies renouvelables que de gestion des déchets ou encore d'habitat ou de mobilité.

Val de Sioule – Retour aux Sources : nouvelle marque de destination touristique et nouveau site internet présentés à la presse le 25 novembre dernier

Le Val de Sioule, c'est un nouveau territoire issu du regroupement de 3 entités : le pays Saint-Pourcinois, Sioule Colette et Bouble et le pays de Gannat. De cette fusion, est né l'Office de Tourisme Val de Sioule qui regroupe 3 offices de tourisme en un seul.

Objectif : définir une identité de destination partagée et cohérente. Savoir quels sont les atouts de ce nouveau territoire, pouvoir les valoriser, créer une unité et surtout fédérer l'ensemble des acteurs du tourisme autour d'un message attractif avec un sentiment de fierté et d'appartenance. Le Val de Sioule a des valeurs et souhaite partager l'authenticité, la simplicité, le partage, la convivialité, le terroir, le retour à l'essentiel.

La marque s'adresse aussi bien aux touristes qu'aux locaux. L'ensemble des acteurs touristiques et la population sont invités à s'approprier cette nouvelle marque et à exprimer leur fierté de faire partie de ce territoire.

Découvrez le nouveau site internet de l'office de tourisme : **www.valdesioule.com**

Val de Sioule
RETOUR AUX SOURCES

Etat civil

Etat civil - JUILLET À DÉCEMBRE 2019

NAISSANCES

Maylis CANCRE PRUVOT ..... 19 juillet

Livio TROQUET LAPLACE ..... 24 juillet

Eloïse FOURNIER ..... 1er août

Roxane VIVIER ..... 5 août

Arthur LOOCK ..... 19 septembre

Anna MERMET-AU-LOUIS ..... 24 septembre

MARIAGE

Francis BAS & Emilie BIGAY ..... 27 juillet

Raphaël CHARPY & Sophie BLANC ..... 10 août

Christophe SUJET & Martine HEBERT ..... 7 septembre

Marie BORGLEVENS & Adeline ROUMIER .. 14 septembre

Cyril CHABRIER & Clotilde MACHURON .... 21 septembre

Benjamin REMY & Lucie MACHURON ..... 21 septembre

DÉCÈS

Georges AYME ..... 6 février

(Non mentionné sur le précédent bulletin)

Ginette GUERET née CROCHET ..... 13 août

Luc DORÉ ..... 26 septembre

Bernard THOMAS ..... 19 novembre

Francine ALLEGRE ..... 26 novembre

Jeanne LACROIX ..... 1er décembre

Mélina TRY ..... 4 décembre

Numéros utiles

Eau (SIVOM Sioule & Bouble) 04 70 90 02 89

Dépannage Electricité 09 69 32 18 71
ENEDIS 7j/7 et 24h/24
+ choix 3

Dépannage téléphone 3900
ORANGE 7j/7 et 24h/24

Ordures ménagères 04 70 45 51 67
SICTOM Sud-Allier

Communauté de Communes 04 70 47 67 20

Trésorerie de Gannat 04 70 90 02 36

Ecole de Biozat 04 70 56 51 29

SAMU 15

Pompiers 18

Cabinet infirmière Biozat 07 82 57 87 80

Police 17

Gendarmerie 04 70 90 87 09

Pharmacie de garde 3915

Centre Hospitalier de Vichy 04 70 97 33 33

Disparition d'un enfant 116 000

Enfance maltraitée 119

Centre anti-poison 04 72 11 69 11

SOS Femme battue 3919

Biozat

Bulletin Municipal

n° 34 - Janvier 2020